conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Zinc bromide

02128-1KG

Version 1.4 Date de révision

17.12.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Zinc bromide

FDS-nombre : 000000021243

Type de produit : Substance

Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

Nom Chimique : bromure de zinc

No.-CAS : 7699-45-8

Numéro d'Enregistrement

REACH

: 01-2119490043-45

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la

substance/du mélange

: Substances chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Honeywell International, Inc.

Chemicals Seelze 115 Tabor Road

GmbH Morris Plains, NJ 07950-2546

Wunstorfer Straße 40 USA

30926 Seelze Allemagne

Téléphone : (49) 5137-999 0

Pour plus d'informations, : PMTEU Product Stewardship: veuillez prendre contact : SafetyDataSheet@Honeywell.com

avec:

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Page 1 / 19

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Zinc bromide

02128-1KG

Version 1.4 Date de révision

17.12.2022

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)

+1-303-389-1414 (Medical)

Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1

basé

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux Catégorie 1

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Toxicité aiguë Catégorie 4 - Oral(e)

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Corrosion cutanée Catégorie 1B

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves Catégorie 1

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation cutanée Catégorie 1

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique Catégorie 2

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Nocif en cas d'ingestion. H302

Provoque de graves brûlures de la peau H314

et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxique pour les organismes H411 aquatiques, entraîne des effets néfastes

à long terme.

Page 2 / 19

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Zinc bromide

02128-1KG

Version 1.4

Date de révision 17.12.2022

Conseils de prudence : P234 Conserver uniquement dans le récipient

d'origine.

P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/

gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P280 Porter des gants/vêtements de

protection/ équipement de protection

des yeux/du visage.

P284 Porter un équipement de protection

respiratoire.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la

bouche. NE PAS faire vomir.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA

PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la

personne à l'extérieur et la maintenir

dans une position où elle peut

confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES

YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte

et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou

suspectée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance. Résultats des évaluations PBT et vPvB, voir le chapitre 12.5.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Nom Chimique NoIndex Numéro Classification 1272/2008 Concentration Remarqu
--

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Zinc bromide

02128-1KG

Version 1.4

Date de révision 17.12.2022

	REACH NoCE			
bromure de zinc	7699-45-8 01-2119490043-45 231-718-4	Met. Corr. 1; H290 Acute Tox. 4; H302; Oral(e) Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411	100 %	

3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8. Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Inhalation:

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes. Protéger l'oeil intact. Enlever les lentilles de contact. Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion:

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Zinc bromide

02128-1KG

Version 1.4

Date de révision 17.12.2022

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

donnée non disponible

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO2)

Produits extincteurs en poudre

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):

Halogénures d'hydrogène

Fumées d'oxyde de zinc.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Eviter la peau sans protection

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.

Page 5 / 19

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Zinc bromide

02128-1KG

Version 1.4

Date de révision 17.12.2022

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

L'écoulement sur l'extérieur du conteneur rend le conteneur glissant.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Aspiration sur le site indispensable. Utiliser uniquement des équipements résistant aux acides. Établir un plan d'action de premier secours avant d'utiliser ce produit. Tenir prêt en permanence une trousse d'urgence avec son mode d'emploi.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène:

Prévoir des locaux distincts pour se laver, se doucher et pour le vestiaire. Entreposer séparément les vêtements de travail. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées au poste de travail. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau. Température de stockage recommandée : température ambiante. (Température ambiante: > 0 < 35°C)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Zinc bromide

02128-1KG

Version 1.4

Date de révision 17.12.2022

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utlisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
bromure de zinc	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		1 mg/m3	Inhalation	
bromure de zinc	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		8,3mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
bromure de zinc	Consommateu rs / Long terme - effets systémiques		1,3 mg/m3	Inhalation	
bromure de zinc	Consommateu rs / Long terme - effets systémiques		8,3mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
bromure de zinc	Consommateu rs / Long terme - effets systémiques		0,83mg/kg bw/d	Ingestion	

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
-----------	---	-----------

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Zinc bromide

02128-1KG

Version 1.4

Date de révision 17.12.2022

bromure de zinc	Eau douce: 0,0206 mg/l	
bromure de zinc	Eau de mer: 0,0061 mg/l	İ
bromure de zinc	Station de traitement des eaux usées: 0,052 mg/l	Assessment factor: 100
bromure de zinc	Sédiment d'eau douce: 117,8 mg/kg dw	
bromure de zinc	Sédiment marin: 56,5 mg/kg dw	
bromure de zinc	Sol: 35,6 mg/kg dw	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personelle doivent répondre aux normes EN en vigeur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Ne pas respirer les poussières.

Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Mesures d'ordre technique

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Type de Filtre recommandé:

Masque adéquat avec filtre à particules P3 (Norme Européenne 143)

Protection des mains:

Matière des gants: Latex Naturel délai de rupture: > 480 min Épaisseur du gant: 0,6 mm

Lapren®706

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Page 8 / 19

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Zinc bromide

02128-1KG

Version 1.4

Date de révision 17.12.2022

Remplacer en cas d'usure.

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) if faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utlisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delá de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l`EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

Porter un équipement de protection adéquat.

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux règlementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : solide

Couleur : incolore

Odeur : faible odeur intrinsèque

poids moléculaire : 225,19 g/mol

Point/intervalle de fusion : 394 °C

Point/intervalle d'ébullition : 697 °C

Page 9 / 19

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Zinc bromide

02128-1KG

Version 1.4

Date de révision 17.12.2022

à 1.013 hPa

Inflammabilité : Ce produit n'est pas inflammable.

Limite d'explosivité,

supérieure

Limite d'explosivité,

inférieure

: Non applicable

Non applicable

Point d'éclair : Non applicable

Température d'auto-

inflammation

Non applicable

Température de

Le feu ou une chaleur intense peuvent entraîner la rupture de

décomposition l'emballage.

рН

Température d'auto-

inflammation

Non applicable

Viscosité, cinématique : Non applicable

Hydrosolubilité : 4.470 g/l

à 20 °C

acide

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: donnée non disponible

Pression de vapeur : négligeable

Densité : env. 4,22 g/cm3

à 20 °C

Masse volumique

apparente

: env. 1.500 kg/m3

9.2 Autres informations

Produit hygroscopique.

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme

Page 10 / 19

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Zinc bromide

02128-1KG

Version 1.4

Date de révision 17.12.2022

comburant.

Corrosif pour les métaux : Corrosif pour les métaux

Taux d'évaporation : donnée non disponible

Viscosité, dynamique : Non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Le feu ou une chaleur intense peuvent entraîner la rupture de l'emballage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

10.4. Conditions à éviter

L'échauffement provoque une élévation de la pression avec un risque d'éclatement Exposition à l'humidité.

Corrosif pour les métaux en présence d'eau ou d'humidité.

10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact de différents métaux. Réagit au contact des bases fortes. Protéger de l'humidité.

10.6. Produits de décomposition dangereux

fumées d'oxydes métalliques toxiques dérivés bromés

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Zinc bromide

02128-1KG

Version 1.4

Date de révision 17.12.2022

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:

DL50

Espèce: Rat

sexe: mâle et femelle Valeur: 1.477 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée:

DL50

Espèce: Lapin

Valeur: > 2.000 mg/kg donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation: donnée non disponible

Irritation de la peau:

Espèce: Lapin

Résultat: Catégorie 1B

Classification: Provoque des brûlures. Méthode: OCDE Ligne directrice 404

Irritation des yeux: Espèce: Lapin

Résultat: Irritation sévère des yeux

Classification: Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Test de Maximalisation Voies d'exposition: Dermale Espèce: Cochon d'Inde

Résultat: A un effet sensibilisant.

Classification: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Méthode: OCDE Ligne directrice 406

Cancérogénicité:

Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Page 12 / 19

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Zinc bromide

02128-1KG

Version 1.4

Date de révision 17.12.2022

Mutagénicité sur les cellules germinales: Type de cellule: Salmonella typhimurium

Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique

Résultat: négatif

Méthode: Mutagénicité: Essai de mutation réverse sur Salmonella thyphimurium

Toxicité pour la reproduction:

Remarques: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Danger par aspiration: donnée non disponible

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien donnée non disponible

Autres informations: donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

CL50

Essai en semi-statique Espèce: Poisson Valeur: 115,9 mg/l Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 203

Toxicité des plantes aquatiques:

CE50

Taux de croissance Essai en statique

Espèce: Phaeodactylum tricornutum

Valeur: 6,6 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Zinc bromide

02128-1KG

Version 1.4

Date de révision 17.12.2022

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:

CE50

Essai en statique

Espèce: Daphnia magna

Valeur: 8,8 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité: Non applicable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

12.7. Autres effets néfastes

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Eliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Page 14 / 19

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Zinc bromide

02128-1KG

Version 1.4

Date de révision 17.12.2022

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID:3260 IMDG:3260 IATA:3260

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID:SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.(BROMURE DE ZINC) IMDG:CORROSIVE SOLID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.(ZINC BROMIDE) IATA:Corrosive solid, acidic, inorganic, n.o.s.(Zinc bromide)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 8 IMDG: 8 IATA: 8

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: II IMDG: II IATA: II

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: oui Polluant marin: oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

IMDG Code segregation group (SGG1) - ACIDS,

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

donnée non disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Page 15 / 19

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Zinc bromide

02128-1KG

Version 1.4

Date de révision 17.12.2022

Base	Valeur	Remarques
Directive 2012/18/CE SEVESO III Listed in Regulation : E2: Danger pour l'environnement aquatique	Quantité: 200.000 kg Quantité: 500.000 kg	
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)		Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (≥ 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+)35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	+357 2240 5611
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	+30 210 779 3777
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166
Italie	0382 24444

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	+41 442515151
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	+356 2395 2000
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	+48 42 25 38 400
Portugal	800250250
Roumanie	+40 21 318 3606
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	+386 1 400 6051
Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär Giftinformation);+46104566786
Suisse	145
Royaume Uni	(+44) 844 892 0111

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Zinc bromide

02128-1KG

Version 1.4

Date de révision 17.12.2022

ř.	I.
	Berlin : 030/19240
	Bonn : 0228/19240
	Erfurt : 0361/730730
Allomogno	Fribourg : 0761/19240
Allemagne	Göttingen : 0551/19240
	Homburg : 06841/19240
	Mainz : 06131/19240
	Munich : 089/19240
Lettonie	+37167042473

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)

Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List Listé ou en conformité avec l'inventaire

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI) Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand Listé ou en conformité avec l'inventaire

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Zinc bromide

02128-1KG

Version 1.4

Date de révision 17.12.2022

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI) Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

bromure de zinc : H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves

lésions des yeux.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées. Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very biaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccmulative und toxic substance

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Zinc bromide

02128-1KG

Version 1.4

Date de révision 17.12.2022

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.